

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mai 2020

L'an deux mille vingt, le 25 mai, le Conseil Municipal de la Commune de SANSAN, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, conseiller le plus âgé

OUVERTURE DE LA SEANCE A 20H20

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme BARBOT Hélène, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr DUROU Nicolas, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr GARROS Thierry, , Mr SONILHAC Jacques
Madame Hélène BARBOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Élection du maire**
- 2) **Vote du nombre d'adjoints**
- 3) **Élection des adjoints**
- 4) **Désignation des délégués aux syndicats**
- 5) **Délégation du conseil municipal au maire**
- 6) **Vote du budget voirie**
- 7) **Vote des taux d'impôts fonciers**

1)Élection du maire

Un vote à bulletin secret est organisé : Mr SONILHAC par sept votes exprimés est élu maire de Sansan

2)Vote du nombre d'adjoints

Dans le contexte actuel, nous nous sommes posés la question de l'intérêt de la présence permanente de deux adjoints en terme de travail permanent et qui aurait également pour conséquence une diminution des charges salariales de notre commune. De ce fait, pas de délégation au second adjoint Seul le premier adjoint serait rémunéré et en cas de besoin de ce dernier en raison de l'absence du maire, une rémunération temporaire serait attribuée au second adjoint pour le seconder dans la gestion de la commune.

Il est donc décidé à l'unanimité de rester à deux adjoints avec ces restrictions.

3) Élection des adjoints

Un vote à bulletin secret est organisé :

Mr GARROS Thierry est élu premier adjoint par sept voix

Mme ADREY Nathalie est élue deuxième adjointe par six voix,

Mme CLEMENTE Stéphanie obtient une voix

4) Désignation des délégués

SM3V (Syndicat mixte des trois vallées)

titulaire Jacques Sonilhac, suppléante HélèneBarbot

SIAES (syndicat intercommunal d'énergie Auch sud)

titulaire Stéphanie Clémente, suppléant Nicolas Durou

SITCOM (syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères)

Titulaires : Thierry Garros, Jean-Marc Flourette

Suppléants : Stéphanie Clémente, Nicolas Durou

RPI (regroupement pédagogique intercommunal)

titulaire : Jacques, Sonilhac suppléant Nicolas Durou

SIAEP (Syndicat d'adduction d'eau potable) Auch sud

Titulaire : Jacques Sonilhac suppléant : Jean-Marc Flourette

Gestion de la salle des fêtes : Thierry Garros et Nathalie Adrey

5) Délégation d'attribution du conseil municipal au maire

Les membres du conseil à l'unanimité décident d'attribuer l'ensemble des 29 délégations prévues au CGCT
Le montant maximal de ligne de trésorerie que peut effectuer le maire sans réunion du conseil préalable est de 1000 euros

6) Vote du budget voirie

Mr le maire évoque les projets de voirie établis par le SM3V mais étant en attente d'un devis pour l'élargissement du parking de l'église, aucune décision n'est prise.

7) Vote des taux d'imposition 2020

Les conseillers à l'unanimité décident de ne pas changer les taux d'impôt foncier. Pour mémoire, la commune ne fixe plus le taux de taxe d'habitation.

8) Questions diverses

Les chevaux de la Canopée viendront brouter l'herbe de la peupleraie

Mr le maire évoque son désir d'aménager la peupleraie pour en faire un espace utilisable par les habitants, pour des activités de promenade, de sport, mais aussi comme parking supplémentaire pour les grandes occasions et comme espace permettant d'accueillir un vide grenier important.

La fête de la musique se fera-t-elle le 20 juin ?

Des contacts ont déjà été pris avec des musiciens et l'association « la Canopée » serait d'accord pour être partenaire de la municipalité pour l'organisation de la soirée, mais nous attendons les annonces gouvernementales pour savoir s'il sera possible de l'organiser, sinon nous choisirons une date ultérieure.

Fin de la réunion à 21h50